

Sanitaire Plomberie

OFFRE STOCKÉE
ROBINETTERIE
& HYDROTHERAPIE

Juin 2024



rexel.fr

Réseaux Rexel &  *SCT*
Toutelectric

REXEL



Trouvez votre agence en 2 clics



Recherchez
votre agence
par nos services

Affichez
le trafic
en temps réel

Horaires
d'ouvertures et
fermetures

Toute l'information
de votre agence
de proximité

Géolocalisation
sur PC et mobile

Lancez
un itinéraire
sur votre mobile

rexel.fr

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

SOMMAIRE

ROBINETTERIE GROHE	4
GAMME MEDIUM	4
GAMME ACCESS	5
GAMME CHANTIER	6
THERMOSTATIQUE	7
ROBINETTERIE D'ÉVIER	8
ROBINETTERIE INFRAROUGE	9

HYDROTHERAPIE GROHE	10
COLONNE, ENSEMBLE DE DOUCHE... ..	10

ROBINETTERIE HANS GROHE	12
GAMME MEDIUM	12
GAMME ACCESS 1	13
GAMME ACCESS 2	13
THERMOSTATIQUE	14
ROBINETTERIE D'ÉVIER	15
MOUSSEURS LAVABOS	16

HYDROTHERAPIE HANS GROHE	17
COLONNE, ENSEMBLE DE DOUCHE... ..	17

ROBINETTERIE THEWA	19
GAMME ACCESS	19
GAMME CHANTIER	20
GAMME NON NF	20
THERMOSTATIQUE	21
ROBINETTERIE D'ÉVIER	23

HYDROTHERAPIE THEWA	22
COLONNE DE DOUCHE	22

ROBINETTERIE ROCA FRANCE	24
GAMME ACCESS	24
GAMME CHANTIER	25
MÉLANGEUR DE DOUCHE	25
THERMOSTATIQUE	26
ROBINETTERIE D'ÉVIER	26

HYDROTHERAPIE ROCA FRANCE	27
ENSEMBLE DE DOUCHE	27

HYDROTHERAPIE VALENTIN	28
ENSEMBLE DE DOUCHE	28

INDEX	34
--------------------	-----------

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE GROHE

GAMME MEDIUM

EUROSMART



Mitigeur monocommande Lavabo Taille L avec tirette
Eurosmart Chromé GROHE 23537003

Réf. Rexel : G0223537003
Réf. Com. : G0223537003

Mitigeur monocommande Lavabo Taille M avec tirette et
cartouche Ch3 Eurosmart Chromé GROHE 2339330E

Réf. Rexel : G022339330E
Réf. Com. : G022339330E

Mitigeur monocommande Lavabo Taille S avec tirette et
cartouche Ch3 Eurosmart Chromé GROHE 32926003

Réf. Rexel : G0232926003
Réf. Com. : G0232926003

Mitigeur monocommande Douche Eurosmart Chromé
GROHE 32172003

Réf. Rexel : G0232172003
Réf. Com. : G0232172003



Mitigeur monocommande Bain / Douche Eurosmart
Chromé GROHE 33412003

Réf. Rexel : G0233412003
Réf. Com. : G0233412003

Mitigeur monocommande Bain / Douche Eurosmart
Chromé GROHE 32158003

Réf. Rexel : G0232158003
Réf. Com. : G0232158003

GAMME ACCESS

BAULOOP



Mitigeur Lavabo Taille L BauLoop 2020 GROHE
23763001

Réf. Rexel : G0223763001
Réf. Com. : G0223763001



Mitigeur Lavabo Taille M BauLoop 2020 GROHE
23887001

Réf. Rexel : G0223887001
Réf. Com. : G0223887001



Mitigeur Lavabo Taille S BauLoop 2020 GROHE
22054001

Réf. Rexel : G0222054001
Réf. Com. : G0222054001



Mitigeur Douche BauLoop 2020 GROHE 23633001

Réf. Rexel : G0223633001
Réf. Com. : G0223633001



Mitigeur Bain / Douche BauLoop 2020 GROHE
23602001

Réf. Rexel : G0223602001
Réf. Com. : G0223602001

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE GROHE

GAMME CHANTIER

BAUEDGE



Mitigeur monocommande Lavabo Taille M BauEdge Chromé GROHE 23759000

Réf. Rexel : G0223759000
Réf. Com. : G0223759000



Mitigeur monocommande Lavabo Taille S avec tirette BauEdge Chromé GROHE 23559000

Réf. Rexel : G0223559000
Réf. Com. : G0223559000



Mitigeur monocommande Douche BauEdge Chromé GROHE 23560000

Réf. Rexel : G0223560000
Réf. Com. : G0223560000



Mitigeur monocommande Bain / Douche BauEdge Chromé GROHE 23562000

Réf. Rexel : G0223562000
Réf. Com. : G0223562000



Mitigeur monocommande Bain / Douche BauEdge Chromé GROHE 23561000

Réf. Rexel : G0223561000
Réf. Com. : G0223561000

THERMOSTATIQUE

THERMOSTATIQUE



Mitigeur thermostatique Douche Grohtherm 1000 Performance GROHE 34832000

Réf. Rexel : G0234832000
Réf. Com. : G0234832000



Mitigeur THM Bain / Douche Grohtherm 1000 Performance GROHE 34833000

Réf. Rexel : G0234833000
Réf. Com. : G0234833000



Mitigeur thermostatique Douche Grohtherm 1000 New GROHE 34818003

Réf. Rexel : G0234818003
Réf. Com. : G0234818003



Mitigeur THM Bain / Douche Grohtherm 1000 New GROHE 34821003

Réf. Rexel : G0234821003
Réf. Com. : G0234821003



Mitigeur thermostatique Bain / Douche 1/2 Grohtherm 800 Chromé GROHE 34569000

Réf. Rexel : G0234569000
Réf. Com. : G0234569000



Mitigeur thermostatique Douche Grohtherm 800 Chromé GROHE 34562000

Réf. Rexel : G0234562000
Réf. Com. : G0234562000



Mitigeur thermostatique Douche Grohtherm 500 Chromé GROHE 34795000

Réf. Rexel : G0234795000
Réf. Com. : G0234795000



Grohtherm 800 douche avec ensemble Tempesta 110 2 jets 8l barre 600 Chromé GROHE 34565002

Réf. Rexel : G0234565002
Réf. Com. : G0234565002

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE GROHE

THERMOSTATIQUE

THERMOSTATIQUE



Grotherm 500 douche avec ensemble Tempesta 110 1
jet 8l barre 600 Chromé GROHE 34808001

Réf. Rexel : G0234808001
Réf. Com. : G0234808001

RAPIDO



Corps encastré universel 1/2 GROHE Rapido SmartBox
GROHE 35604000

Réf. Rexel : G0235604000
Réf. Com. : G0235604000

SMARTCONTROL



Set de douche Grotherm SmartControl GROHE
34804000

Réf. Rexel : G0234804000
Réf. Com. : G0234804000

ROBINETTERIE D'ÉVIER

GROHE BLUE



Kit de démarrage - Mitigeur GROHE Blue Pure BauCurve
Chromé 30581000 GROHE

Réf. Rexel : G0230581000
Réf. Com. : G0230581000

EUROSMART



Mitigeur Evier Eurosmart bec bas douchette extractible
GROHE 30355001

Réf. Rexel : G0230355001
Réf. Com. : G0230355001



Mitigeur Evier Eurosmart bec bas GROHE 32221003

Réf. Rexel : G0232221003
Réf. Com. : G0232221003



Mitigeur Evier Eurosmart bec haut GROHE 32223003

Réf. Rexel : G0232223003
Réf. Com. : G0232223003

ROBINETTERIE D'ÉVIER

BAULOOP



Mitigeur monocommande Evier BauLoop Chromé GROHE
31368001

Réf. Rexel : G0231368001
Réf. Com. : G0231368001

BAUEDGE



Mitigeur monocommande Evier BauEdge Chromé GROHE
31682000

Réf. Rexel : G0231682000
Réf. Com. : G0231682000



Mitigeur monocommande Evier BauEdge Chromé GROHE
31590000

Réf. Rexel : G0231590000
Réf. Com. : G0231590000

ROBINETTERIE INFRAROUGE

BAU COSMOPOLITAN



Mitigeur lavabo infrarouge 1/2' avec limiteur de
température Bau Cosmopolitan E Chromé GROHE
36451000

Réf. Rexel : G0236451000
Réf. Com. : G0236451000



Mitigeur lavabo infrarouge 1/2' avec limiteur de
température Bau Cosmopolitan E Chromé GROHE
36453000

Réf. Rexel : G0236453000
Réf. Com. : G0236453000

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

HYDROTHERAPIE GROHE

COLONNE, ENSEMBLE DE DOUCHE...

EUPHORIA SYSTEM



Colonne douche thermostatique Euphoria System
GROHE 26384002

Réf. Rexel : G0226384002
Réf. Com. : G0226384002

TEMPESTA COSMOPOLITAN



Tempesta Syst 250 Colonne de douche 9,5l avec
mitigeur thermostatique Chromé GROHE 26671001

Réf. Rexel : G0226671001
Réf. Com. : G0226671001

Tempesta Cube 250 Colonne de douche 9,5l mitigeur
thermostatique Chromé GROHE 26690001

Réf. Rexel : G0226690001
Réf. Com. : G0226690001

BAU SYSTEM



Tempesta 210 Colonne de douche 9,5l mitigeur
thermostatique Chromé GROHE 26699001

Réf. Rexel : G0226699001
Réf. Com. : G0226699001

TEMPESTA



Ensemble de douche 3 jets 8l avec barre 600 mm et
tablette Tempesta 110 Chromé GROHE 27600003

Réf. Rexel : G0227600003
Réf. Com. : G0227600003



Ensemble de douche 2 jets avec barre Tempesta 100
Chromé GROHE 27926001

Réf. Rexel : G0227926001
Réf. Com. : G0227926001



Ensemble de douche 2 jets 8l avec barre 600 mm
Tempesta 110 Chromé GROHE 26162003

Réf. Rexel : G0226162003
Réf. Com. : G0226162003

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

HYDROTHERAPIE GROHE

COLONNE, ENSEMBLE DE DOUCHE...

TEMPESTA



Ensemble de douche 1 jet 8l avec barre 600 mm
Tempesta 110 Chromé GROHE 27924003

Réf. Rexel : G0227924003
Réf. Com. : G0227924003



Ensemble de douche 2 jets 8l avec support mural
Tempesta 110 Chromé GROHE 26164003

Réf. Rexel : G0226164003
Réf. Com. : G0226164003



Douchette 3 jets Tempesta 100 Chromé GROHE
28419002

Réf. Rexel : G0228419002
Réf. Com. : G0228419002



Douchette 2 jets Tempesta 110 Chromé GROHE
26161003

Réf. Rexel : G0226161003
Réf. Com. : G0226161003



Douchette 1 jet Tempesta 100 Chromé GROHE 27923001

Réf. Rexel : G0227923001
Réf. Com. : G0227923001

SILVERFLEX



Flexible de douche 1750 mm SilverFlex Twistfree Chromé
28388001 GROHE

Réf. Rexel : G0228388001
Réf. Com. : G0228388001



Flexible de douche 1500 mm SilverFlex Twistfree Chromé
28364001 GROHE

Réf. Rexel : G0228364001
Réf. Com. : G0228364001

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE HANSGROHE

GAMME MEDIUM

FOCUS



hansgrohe

hansgrohe Focus Mitigeur de lavabo 190, avec tirette et vidage, Chrome

Réf. Rexel : HA331608000
Réf. Com. : HA331608000



hansgrohe

hansgrohe Focus Mitigeur de lavabo 100 CH3 CoolStart, avec tirette et vidage, Chrome

Réf. Rexel : HA331621000
Réf. Com. : HA331621000



hansgrohe

hansgrohe Focus Mitigeur de lavabo 70 CH3 CoolStart, avec tirette et vidage, Chrome

Réf. Rexel : HA331539000
Réf. Com. : HA331539000



hansgrohe

hansgrohe Focus Mitigeur douche C2 avec cartouche à 2 vitesses, Chrome

Réf. Rexel : HA331968000
Réf. Com. : HA331968000



hansgrohe

hansgrohe Focus Mitigeur bain/douche C2 avec cartouche à 2 vitesses, Chrome

Réf. Rexel : HA331948000
Réf. Com. : HA331948000



hansgrohe

hansgrohe Focus Mitigeur bain/douche C2 monotrou avec cartouche à 2 vitesses, Chrome

Réf. Rexel : HA331938000
Réf. Com. : HA331938000

GAMME ACCESS 1

LOGIS



hansgrohe

hansgrohe Logis Mitigeur de lavabo 100 CH3 CoolStart avec tirette et vidage synthétique, Chrome

Réf. Rexel : HA371102000
Réf. Com. : HA371102000



hansgrohe

hansgrohe Logis Mitigeur de lavabo 70 CH3 CoolStart, avec tirette et vidage synthétique, Chrome

Réf. Rexel : HA371072000
Réf. Com. : HA371072000



hansgrohe

hansgrohe Logis Robinet lave-mains 80 eau froide sans tirette ni vidage, Chrome

Réf. Rexel : HA371120000
Réf. Com. : HA371120000

GAMME ACCESS 2

VERNIS BLEND



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend Mitigeur de lavabo électronique avec pré-réglage de la température sur batterie Chromé

Réf. Rexel : HA371502000
Réf. Com. : HA371502000



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend Mitigeur de lavabo 100 CoolStart avec tirette et vidage synthétique, Chrome

Réf. Rexel : HA371585000
Réf. Com. : HA371585000



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend Mitigeur de lavabo 70 CoolStart avec tirette et vidage synthétique, Chrome

Réf. Rexel : HA371584000
Réf. Com. : HA371584000



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend Mitigeur douche C2 avec cartouche à 2 vitesses, Chrome

Réf. Rexel : HA371646000
Réf. Com. : HA371646000

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE HANSGROHE

GAMME ACCESS 2

VERNIS BLEND



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend Mitigeur bain/douche C2 avec cartouche à 2 vitesses, Chrome

Réf. Rexel : HA371454000
Réf. Com. : HA371454000



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend Mitigeur bain/douche monotrou C2 avec cartouche à 2 vitesses, Chrome

Réf. Rexel : HA371446000
Réf. Com. : HA371446000

THERMOSTATIQUE

THERMOSTATIQUE



hansgrohe

hansgrohe Ecostat Comfort C3 Mitigeur Thermostatique douche, Chrome

Réf. Rexel : HA313137000
Réf. Com. : HA313137000



hansgrohe

hansgrohe Ecostat Comfort C3 Mitigeur Thermostatique bain/douche, Chrome

Réf. Rexel : HA313138000
Réf. Com. : HA313138000



hansgrohe

hansgrohe Ecostat Mitigeur Thermostatique 1001 CL douche, Chrome

Réf. Rexel : HA313211000
Réf. Com. : HA313211000



hansgrohe

hansgrohe Ecostat Mitigeur Thermostatique 1001 CL bain/douche, Chrome

Réf. Rexel : HA313201000
Réf. Com. : HA313201000

THERMOSTATIQUE

THERMOSTATIQUE



hansgrohe

hansgrohe iBox universal Corps d'encastrement

Réf. Rexel : HA301800180
Réf. Com. : HA301800180



hansgrohe

hansgrohe Croma Select S Combi douche Vario avec barre 65 cm / Ecostat Comfort, Blanc/Chromé

Réf. Rexel : HA327013400
Réf. Com. : HA327013400



hansgrohe

hansgrohe Crometta Combi douche Vario avec barre 65 cm / Ecostat 1001 CL, Blanc/Chromé

Réf. Rexel : HA327812400
Réf. Com. : HA327812400

ROBINETTERIE D'ÉVIER

TALIS



hansgrohe

hansgrohe Talis M52 Mitigeur de cuisine 170, avec douchette extractible 2 jets, Chrome

Réf. Rexel : HA332841000
Réf. Com. : HA332841000

FOCUS



hansgrohe

hansgrohe Focus M41 Mitigeur de cuisine 240, avec douchette extractible 2 jets, Chrome

Réf. Rexel : HA331815000
Réf. Com. : HA331815000



hansgrohe

hansgrohe Focus M41 Mitigeur de cuisine 260, 1 jet, Chrome

Réf. Rexel : HA331820000
Réf. Com. : HA331820000



hansgrohe

hansgrohe Focus M41 Mitigeur de cuisine 160, Coolstart / 2 vitesses, EcoSelection 1 jet, Chrome

Réf. Rexel : HA331816000
Réf. Com. : HA331816000

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE HANSGROHE

ROBINETTERIE D'ÉVIER

LOGIS



hansgrohe

hansgrohe Logis M31 Mitigeur de cuisine 260, 1 jet, Chrome

Réf. Rexel : HA371835000
Réf. Com. : HA371835000



hansgrohe

hansgrohe Logis M31 Mitigeur de cuisine 120, Coolstart / 2 vitesses, EcoSelection 1 jet, Chrome

Réf. Rexel : HA371837000
Réf. Com. : HA371837000

VERNIS BLEND



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend M35 Mitigeur de cuisine 210, 1 jet, Chrome

Réf. Rexel : HA371870000
Réf. Com. : HA371870000

ZESIS



hansgrohe

hansgrohe Zesis M33 Mitigeur de cuisine 150 avec douchette extractible 2 jets, Chrome

Réf. Rexel : HA374800000
Réf. Com. : HA374800000

MOUSSEURS LAVABOS

ECOSMART



hansgrohe

hansgrohe 2 Mousseurs Ecosmart Lavabo et Bidet sous blister Chromé

Réf. Rexel : HA313958002
Réf. Com. : HA313958002 \$0524 \$P

COLONNE, ENSEMBLE DE DOUCHE...

VERNIS BLEND



hansgrohe

hansgrohe Vernis Blend Colonne de douche 200 1jet EcoSmart 9 l/min avec mitigeur thermostatique de douche, Chrome

Réf. Rexel : HA326089000
Réf. Com. : HA326089000

VERNIS SHAPE



hansgrohe

hansgrohe Vernis Shape Colonne de douche 230 1jet EcoSmart 9l/min avec mitigeur thermostatique, Chrome

Réf. Rexel : HA326097000
Réf. Com. : HA326097000

CROMETTA S



hansgrohe

hansgrohe Crometta S Colonne de douche 240 1jet EcoSmart avec mitigeur thermostatique, Chrome

Réf. Rexel : HA327268000
Réf. Com. : HA327268000

CROMETTA E



hansgrohe

hansgrohe Crometta E Colonne de douche 240 1jet EcoSmart avec mitigeur thermostatique, Chrome

Réf. Rexel : HA327281000
Réf. Com. : HA327281000

PULSIFY SELECT



hansgrohe

hansgrohe Pulsify Select S Set de douche 105 3jet Relaxation EcoSmart avec barre de douche 65 cm, Chrome

Réf. Rexel : HA324161000
Réf. Com. : HA324161000

CROMETTA ENSEMBLE



hansgrohe

hansgrohe Crometta Ensemble de douche Vario EcoSmart 9 l/min avec barre UnicaCroma 65 cm, Blanc/Chromé

Réf. Rexel : HA326534400
Réf. Com. : HA326534400



hansgrohe

hansgrohe Crometta Ensemble support mural et douchette Vario EcoSmart 9 l/min avec flexible de douche 160 cm, Blanc/Chromé

Réf. Rexel : HA326694400
Réf. Com. : HA326694400

PULSIFY SELECT



hansgrohe

hansgrohe Pulsify Select S Douchette à main 105 3jet Relaxation EcoSmart 9l/min, Chrome

Réf. Rexel : HA324111000
Réf. Com. : HA324111000

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

HYDROTHERAPIE HANSGROHE

COLONNE, ENSEMBLE DE DOUCHE...

CROMETTA



hansgrohe

hansgrohe Crometta Douchette à main Vario EcoSmart, Blanc/Chromé

Réf. Rexel : HA326332400
Réf. Com. : HA326332400

ISIFLEX



hansgrohe

hansgrohe Isiflex Flexible de douche 2,00 m, Chrome

Réf. Rexel : HA328274000
Réf. Com. : HA328274000



hansgrohe

hansgrohe Isiflex Flexible de douche 1,60 m, Chrome

Réf. Rexel : HA328276000
Réf. Com. : HA328276000

METAFLEX



hansgrohe

hansgrohe Metaflex Flexible de douche 160 cm, Chrome

Réf. Rexel : HA328266000
Réf. Com. : HA328266000



hansgrohe

hansgrohe Metaflex Flexible de douche 200 cm, Chrome

Réf. Rexel : HA328264000
Réf. Com. : HA328264000

GAMME ACCESS

VODA



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur pour lavabo. Norme NF ECAU. Cartouche céramique D= 35 mm C3

Réf. Rexel : TWASIN001ABS
Réf. Com. : TWASIN001ABS



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur lavabo. chromé. Norme NF. Cartouche D=35mm. Vidage clic clac ABS

Réf. Rexel : TWAVOD15
Réf. Com. : TWAVOD15



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur douche. Pose murale. Entraxe 150mm. Norme NF. Cartouche céramique D= 35 mm

Réf. Rexel : TWAVOD20
Réf. Com. : TWAVOD20



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur bain et douche. Pose murale. Entraxe 150mm. Norme NF. Cartouche céramique D= 35mm.

Réf. Rexel : TWAVOD30
Réf. Com. : TWAVOD30



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur bain et douche monotrou. Pose sur gorge. Norme NF. Cartouche céramique D= 35mm

Réf. Rexel : TWAVOD32
Réf. Com. : TWAVOD32

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE THEWA

GAMME CHANTIER

AUGA



Thewa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur lavabo. Norme NF. Cartouche céramique D=35mm. Vidage ABS

Réf. Rexel : TWAAGA150
Réf. Com. : TWAAGA150



Thewa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mit.douche. Pose murale. Norme NF. Cartouche céramique D=35mm

Réf. Rexel : TWAAGA200
Réf. Com. : TWAAGA200



Thewa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur bain-douche monotrou. Pose sur gorge. Norme NF. Cartouche céramique D=35mm.

Réf. Rexel : TWAAGA32
Réf. Com. : TWAAGA32



Thewa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur bain et douche. Pose murale. Norme NF. Cartouche céramique D=35 mm

Réf. Rexel : TWAAGA300
Réf. Com. : TWAAGA300

GAMME NON NF

RUWA



Thewa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur lavabo. Cartouche céramique D=35mm. Vidage clic-clac ABS

Réf. Rexel : TWARUW15
Réf. Com. : TWARUW15



Thewa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur / Robinet de douche. Pose murale. Entraxe 150mm. Cartouche céramique D= 35 mm.

Réf. Rexel : TWARUW20
Réf. Com. : TWARUW20



Thewa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur bain et douche. Pose murale. Entraxe 150mm. Cartouche céramique D=35mm

Réf. Rexel : TWARUW30
Réf. Com. : TWARUW30

THERMOSTATIQUE

THERMOSTATIQUE

TheWa®
PROFESSIONAL
by thermodor



Mitigeur thermostatique bain et douche. Pose murale.
Entraxe 150mm. Norme NF.

Réf. Rexel : TWAJ074106CR
Réf. Com. : TWAJ074106CR

TheWa®
PROFESSIONAL
by thermodor



Mitigeur thermostatique douche. Pose murale. Entraxe
150mm. Norme NF.

Réf. Rexel : TWAJ074155CR
Réf. Com. : TWAJ074155CR

TheWa®
PROFESSIONAL
by thermodor



Mitigeur thermostatique douche. Pose murale. Entraxe
150mm. Norme NF

Réf. Rexel : TWATHU50
Réf. Com. : TWATHU50

TheWa®
PROFESSIONAL
by thermodor



Mitigeur thermostatique bain et douche. Pose murale.
Entraxe 150mm. Norme NF

Réf. Rexel : TWATHU55
Réf. Com. : TWATHU55

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

HYDROTHERAPIE THEWA

COLONNE DE DOUCHE

MIZU



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermodor

Colonne de douche. Mitigeur thermostatique. Pomme de douche carrée 200x200mm ABS.

Réf. Rexel : TWAMIZ31
Réf. Com. : TWAMIZ31



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermodor

Colonne de douche. Mitigeur thermostatique. Pomme de douche 200mm ABS. Douchette 3jets. Corps tempéré

Réf. Rexel : TWAMIZ22
Réf. Com. : TWAMIZ22

ROBINETTERIE D'ÉVIER

VODA

TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador



Mitigeur évier, chromé. Bec standard. Norme NF.
Cartouche céramique D=35 mm

Réf. Rexel : TWAVOD10
Réf. Com. : TWAVOD10



TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador

Mitigeur évier, chromé. Bec haut. Norme NF. Cartouche
céramique D=35 mm

Réf. Rexel : TWAVOD13
Réf. Com. : TWAVOD13

AUGA

TheWa®
PROFESSIONAL
by thermador



Mitigeur évier, Bec standard. Norme NF

Réf. Rexel : TWAAGA100
Réf. Com. : TWAAGA100

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE ROCA FRANCE

GAMME ACCESS

VICTORIA



Roca

victoria-l mitigeur de lavabo monotrou avec tirette latérale, livré avec vidage automatique en laiton

Réf. Rexel : ROA5A3K25C04
Réf. Com. : ROAA5A3K25C04



Roca

victoria-l mitigeur de lavabo monotrou avec tirette latérale, livré avec vidage automatique hostalène

Réf. Rexel : ROA5A3K25C00
Réf. Com. : ROAA5A3K25C00



Roca

victoria-n mitigeur douche mural avec raccords excentrés et clapet anti-retour, livré sans flexible, ni douchette nf

Réf. Rexel : ROA5A2125C0F
Réf. Com. : ROAA5A2125C0F



Roca

victoria mitigeur bain-douche mural avec inverseur automatique, livré sans raccords, sans flexible ni douchette garantie 5 ans

Réf. Rexel : ROA5A0325C0F
Réf. Com. : ROAA5A0325C0F



Roca

victoria bain-douche monotrou avec inverseur automatique et clapet anti-retour, livré sans flexible ni douchette garantie 5 ans

Réf. Rexel : ROA5A0525C0F
Réf. Com. : ROAA5A0525C0F

GAMME CHANTIER

ADELE

Roca



adele mitigeur de lavabo monotrou avec tirette latérale avec vidage automatique hostalène

Réf. Rexel : ROA5A3C87C00
Réf. Com. : ROAA5A3C87C00

Roca



adele mitigeur de douche mural, livré avec raccords excentrés sans flexible, ni douchette nf

Réf. Rexel : ROA5A2A87C00
Réf. Com. : ROAA5A2A87C00

ADELE

Roca



adele mitigeur bain-douche monotrou avec inverseur automatique et clapet anti-retour, livré sans flexible ni douchette garantie 5 ans

Réf. Rexel : ROA5A0587C00
Réf. Com. : ROAA5A0587C00

Roca



adele mitigeur bain-douche mural avec inverseur automatique, livré sans raccords, sans flexible ni douchette garantie 5 ans

Réf. Rexel : ROA5A0A87C00
Réf. Com. : ROAA5A0A87C00

MÉLANGEUR DE DOUCHE

NIAGARA

Roca



niagara plus mélangeur douche mural, avec raccords excentrés

Réf. Rexel : ROA5A2169C00
Réf. Com. : ROAA5A2169C00

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

ROBINETTERIE ROCA FRANCE

THERMOSTATIQUE

T-500

Roca



t-500 mitigeur pour bain-douche thermostatique mural avec inverseur-régulateur de débit et clapet anti-retour, livré sans flexible, ni douchette

Réf. Rexel : ROA5A1E18C0F
Réf. Com. : ROAA5A1E18C0F

Roca



t-500 mitigeur pour douche thermostatique mural avec régulateur de débit et clapet anti-retour, livré sans flexible, ni douchette chromé

Réf. Rexel : ROA5A2E18C0F
Réf. Com. : ROAA5A2E18C0F

ROBINETTERIE D'ÉVIER

VICTORIA

Roca



victoria-n mitigeur pour évier monotrou à bec tube mobile avec vidage clic-clac, ouverture sur l'eau froide nf

Réf. Rexel : ROA5A8925C0F
Réf. Com. : ROAA5A8925C0F

Roca



victoria-n mitigeur pour évier monotrou à bec tube mobile

Réf. Rexel : ROA5A8E25C00
Réf. Com. : ROAA5A8E25C00

ADELE

Roca



adele mitigeur pour évier à bec fondu mobile

Réf. Rexel : ROA5A8C87C00
Réf. Com. : ROAA5A8C87C00

Roca



adele mitigeur pour évier à bec tube

Réf. Rexel : ROA5A8B87C00
Réf. Com. : ROAA5A8B87C00

ENSEMBLE DE DOUCHE

HYDROSTYLE



Roca

hydrostyle ensemble douche 2 jets avec support inox

Réf. Rexel : ROA5385112021
Réf. Com. : ROAZ5385112021



Roca

hydrostyle ensemble douche 2 jet, barre avec porte
savon inox

Réf. Rexel : ROA5399112021
Réf. Com. : ROAZ5399112021

OFFRE ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE

HYDROTHERAPIE VALENTIN

ENSEMBLE DE DOUCHE

MORGANE



Ensemble de douche MORGANE, Douchette 3 jets, Système anti-calcaire, Barre inox D=18 mm, H. 600mm, Porte-savon acryl transparent, Flexible inox DA 1,75m, Pied réglable entraxe max. 570mm, Cale de rattrapage d'aplomb

Réf. Rexel : VA280350000000
Réf. Com. : VA280350000000

MUTINE



Ensemble de douche MUTINE, Douchette 2 jets, Système anti-calcaire, Barre inox D=18 mm, H. 600mm, Porte-savon acryl transparent, Flexible DA inox 1,75m, Pied réglable entraxe max. 570mm, Cale de rattrapage d'aplomb

Réf. Rexel : VA22992227
Réf. Com. : VA297520000000

COBRA



Ensemble de douche COBRA 1, Douchette 1 jet, Système anti-calcaire, Barre inox D=18 mm, H. 560mm, Porte-savon acryl transparent, Flexible DA inox 1,50m, Pied réglable entraxe max. 530mm, Cale de rattrapage d'aplomb

Réf. Rexel : VA22992229
Réf. Com. : VA297850000000

MUTINE



Kit de douche 1 jet COBRA, Douchette ABS chromé avec système anti-calcaire, Flexible métal 1,75m, Support mural à rotule ABS chromé

Réf. Rexel : VA22992176
Réf. Com. : VA291050000000

COBRA



Douchette 1 jet ABS chromé, D=du diffuseur 67 mm, Jet pluie, Système anti-calcaire

Réf. Rexel : VA22992172
Réf. Com. : VA290630000000

FLEXIBLE



Flexible de douche laiton DA 1,75m, Écrou conique 1/2", Écrou moleté 1/2", Flexible universel, Résiste à 25 kg de traction

Réf. Rexel : VA22992253
Réf. Com. : VA299040000000

ENSEMBLE DE DOUCHE

FLEXIBLE



Ce flexible en inox est consolidé par double agrafage et son filetage universel garantit la compatibilité avec tout type de pommeau de douche. Ses écrous moleté et conique assurent une étanchéité durable.

Réf. Rexel : VA22992153

Réf. Com. : VA289580000000

	GROHE
	HANS GROHE
	ROCA FRANCE
	THEWA
	VALENTIN

INDEX DES RÉFÉRENCES

Référence	Page	Référence	Page	Référence	Page	Référence	Page
GROHE		GO226161003.....	11	ROCA FRANCE		VA291050000000.....	28
		GO227923001.....	11			VA251800000000.....	28
		GO228388001.....	11			VA290630000000.....	28
		GO228364001.....	11			VA299040000000.....	28
						VA289580000000.....	29
		HANS GROHE		ROAA5A3K25C04.....	24		
GO223537003.....	4			ROAA5A3K25C00.....	24		
GO22339330E.....	4			ROAA5A2I25C0F.....	24		
GO232926003.....	4			ROAA5A0325C0F.....	24		
GO232172003.....	4			ROAA5A0525C0F.....	24		
GO233412003.....	4			ROAA5A3C87C00.....	25		
GO232158003.....	4	HA331608000.....	12	ROAA5A2A87C00.....	25		
GO223763001.....	5	HA331621000.....	12	ROAA5A0587C00.....	25		
GO223887001.....	5	HA331539000.....	12	ROAA5A0A87C00.....	25		
GO222054001.....	5	HA331968000.....	12	ROAA5A2I69C00.....	25		
GO223633001.....	5	HA331948000.....	12	ROAA5A1E18C0F.....	26		
GO223602001.....	5	HA331938000.....	12	ROAA5A2E18C0F.....	26		
GO223759000.....	6	HA371102000.....	13	ROAA5A8925C0F.....	26		
GO223559000.....	6	HA371072000.....	13	ROAA5A8E25C00.....	26		
GO223560000.....	6	HA371120000.....	13	ROAA5A8C87C00.....	26		
GO223562000.....	6	HA371502000.....	13	ROAA5A8B87C00.....	26		
GO223561000.....	6	HA371585000.....	13	ROAZ5385112021.....	27		
GO234832000.....	7	HA371584000.....	13	ROAZ5399112021.....	27		
GO234833000.....	7	HA371646000.....	13				
GO234818003.....	7	HA371454000.....	14	THEWA			
GO234821003.....	7	HA371446000.....	14				
GO234569000.....	7	HA313137000.....	14				
GO234562000.....	7	HA313138000.....	14				
GO234795000.....	7	HA313211000.....	14	TWASIN001ABS.....	19		
GO234565002.....	7	HA313201000.....	14	TWAVOD15.....	19		
GO234808001.....	8	HA301800180.....	15	TWAVOD20.....	19		
GO235604000.....	8	HA327013400.....	15	TWAVOD30.....	19		
GO234804000.....	8	HA327812400.....	15	TWAVOD32.....	19		
GO230581000.....	8	HA332841000.....	15	TWAAGA150.....	20		
GO230355001.....	8	HA331815000.....	15	TWAAGA200.....	20		
GO232221003.....	8	HA331820000.....	15	TWAAGA32.....	20		
GO232223003.....	8	HA331816000.....	15	TWAAGA300.....	20		
GO231368001.....	9	HA371835000.....	16	TWARUW15.....	20		
GO231682000.....	9	HA371837000.....	16	TWARUW20.....	20		
GO231590000.....	9	HA371870000.....	16	TWARUW30.....	20		
GO236451000.....	9	HA374800000.....	16	TWAJ074106CR.....	21		
GO236453000.....	9	HA313958002 \$0524 \$P	16	TWAJ074155CR.....	21		
GO226384002.....	10	HA326089000.....	17	TWATHU50.....	21		
GO227615002.....	10	HA326097000.....	17	TWATHU55.....	21		
GO226671001.....	10	HA327268000.....	17	TWAMIZ31.....	22		
GO226690001.....	10	HA327281000.....	17	TWAMIZ22.....	22		
GO226699001.....	10	HA324161000.....	17	TWAVOD10.....	23		
GO227600003.....	10	HA326534400.....	17	TWAVOD13.....	23		
GO227926001.....	10	HA326694400.....	17	TWAAGA100.....	23		
GO226162003.....	10	HA324111000.....	17				
GO227924003.....	11	HA326332400.....	18	VALENTIN			
GO226164003.....	11	HA328274000.....	18				
GO228419002.....	11	HA328276000.....	18				
		HA328266000.....	18				
		HA328264000.....	18				
				VA280350000000.....	28		
				VA293330000000.....	28		
				VA297520000000.....	28		
				VA297850000000.....	28		

Les présentes conditions générales du contrat (« après les CGV ») régissent de manière exclusive les relations commerciales entre la Société REXYL France (« après la « Société ») et ses clients (« après les « Clients ») pour toute fourniture de produits (« après les « Produits ») et/ou fourniture de services (« après les « Services ») par la Société REXYL France (« après la « Société »). Le présent contrat est conclu entre la Société REXYL France et le Client. La Société ne se réserve le droit d'adapter ou modifier à tout moment les CGV, étant précisé que les CGV applicables sont celles en vigueur le jour de la commande. Tout commandant passe auprès de la Société implique l'adhésion au contrat du Client aux CGV qui prévalent sur toutes autres conditions. A l'exception de celles qui ont été expressément convenues par écrit entre la Société et le Client, la Société ne s'engage à aucun moment à respecter les dispositions du contrat ou à employer que ses propres produits. La Société ne s'engage pas à garantir la performance de ses produits. La Société ne s'engage à aucune responsabilité, directe ou indirecte, pour les dommages ou pertes de quelque nature qu'ils soient, résultant de l'utilisation de ses produits.

II.1. Commande de Produits

Le commandant du Clivert se confie à son dévoué et accepte par la Société une autre occupation qui est d'être directeur du bâtiment d'habitation pour les officiers de la garnison. Le commandant du Clivert se confie à son dévoué et accepte par la Société une autre occupation qui est d'être directeur du bâtiment d'habitation pour les officiers de la garnison. Le commandant du Clivert se confie à son dévoué et accepte par la Société une autre occupation qui est d'être directeur du bâtiment d'habitation pour les officiers de la garnison.

La Société propose différents types de Prestations. Il peut s'agir d'adresser des propositions au Client (tels que les « **Prestations de Conseil** »), de procéder à des opérations de maintenance, de réparation, de remplacement, de modernisation, d'équipement ou du stockage et la mise à disposition de pièces de rechange, assurer la surveillance et la réparation d'un équipement (tels que les « **Prestations de Maintenance** »). En outre la Société propose des Prestations de services spécifiques soumise à des Conditions Particulières de Services disponibles sur demande. Les « **Services Spécifiques** » : Il est précisé, que lorsque que le Client passe commande d'un ou plusieurs Prestations de Services Spécifiques, ce dernier déclare accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente et les Conditions Particulières de Services Spécifiques. La Société s'engage à satisfaire le Client. Toute demande du Client tendant à modifier ou étendre certaines Prestations est soumise à l'accord écrit de la Société. Il en va de même pour toute Prestation planifiée que le Client souhaiterait voir reportée, annulée ou retardée. Les onts, les modifications, les annulations ou les retards, alors qu'ils ne sont pas imputables au Client engendreront la facturation de la totalité de la Prestation concernée. A ce montant, s'ajouteront tous les fruits de déplacement engagés par la Société. En cas de report du fait du Client, la programmation d'une nouvelle intervention sera soumise à la disponibilité des ressources humaines et matérielles. En cas de non réalisation, la Société perçoit en cas des sommes déjà réglées, une indemnité correspondant à 50 % des sommes restant à percevoir. Enfin le Client déclare être informé et accepter que la Société fasse appel, pour l'exécution de tout ou partie de ses prestations, à des sous-traitants ou prestataires tiers, sans que ces sous-traitants soient personnellement rattachés au Client. Il est précisé que la

Toute offre de prix n'est valable que dans la limite du délai d'option qui est, sauf stipulation contraire, de quinze (15) jours pour les Produits (hors Gâble), cinq (5) jours pour les câbles et trente (30) jours pour les Prestations. Les prix s'entendent hors taxes et hors frais accessoires qui sont indiqués en sus : participation aux frais administratifs (PFA) selon barème communiqué, et facturée mensuellement, frais de livraison, coûts d'emballage. Les taxes, dont la TVA, et les coûts bancaires sont à combiner avec les prix. Les factures sont à disposition librement et peuvent être acquittées par chèque. La Société supporte pour la gestion des déchets de PMCB, la loi qui impose que la Société adhère au système du numéro FRA00001104WKKY, est intégralement rattachée au Client du produit, sans possibilité de déduction.

La facturation étant établie au cours du jour de livraison, les tarifs de la Société sont modifiables sans préavis en fonction de l'évolution des tarifs de ses fournisseurs, même un cours d'excédent d'une commande à livraison inconditionnelle. Ces variations ne sauraient justifier l'annulation de la commande par le Client.

S'agissant des Prestations, les prix sont calculés sur la base des informations fournies par le Client et de la disponibilité des Produits à la date de passation, sous réserve du paiement complet de la facture de la commande et du volume des Prestations effectuées. Les tarifs susceptibles d'être modifiés par la Société en cas de survenance de tout événement imprévu, quel qu'il soit entraînant une modification d'un des éléments de la Prestation ou de la disponibilité des Produits au cours de son exécution.

Les factures de la Société sont payables au comptant sans escompte. Lorsque la Société accepte d'être réglée par un effet de commerce émis par le Client, celui-ci doit payer au contre du traitement des paiements et la Société dix jours au plus tard, à l'issue de la réception du relevé de factures. La création d'effets de commerce est soumise à l'approbation écrite préalable de la Société. Dans tous les autres cas de paiement anticipé, aucun escompte ne pourra être accordé. Toute demande de paiement à terme implique l'ouverture préalable d'un compte par les services administratifs de la Société qui est libre de le refuser, le réduire ou le résilier à tout moment sans préavis et sans avoir à motiver sa décision. Les commandes de Produits non stockés sont payables lors de la passation de la commande sauf accord écrit contraire. En aucun cas le paiement ne peut être suspendu ou tout objet d'une quelconque compensation. La Société se réserve le droit de tout ou partie des commandes en attente de paiement si elle n'est pas payée dans le délai fonction de la capacité financière du Client, d'exiger le paiement en avance à la commande ou toute garantie conforme aux usages commerciaux. De même, tous changements dans la situation juridique ou financière du Client correspondant aux événements liés ci-dessus, de manière non limitative, devront faire l'objet d'une information écrite auprès de la Société, qu'elle soit, si elle le souhaite, annuler les commandes en cours, refuser des commandes, exiger des garanties ou modifier les conditions et délais de paiement ; procédure que l'avoué ou le juge, après notification de la présente, pourra ordonner sous peine de dommages et intérêts. Le client échange les livres de la société du Client, apporte un sociétal, busin, s'absent, changement de contrôle, résiliation ou réduction de garantie.

En cas de retard ou défaut de paiement total d'un produit à l'expiration, toutes sommes dues par le Client au titre d'une commande ou d'autres commandes exécutées ou en cours d'exécution deviendront immédiatement exigibles sans mise en demeure, sans préjudice de dommages et intérêts que la Société S.A. ci-dessus, Par ailleurs, sans préjudice de dommages et intérêts que la Société S.A. réserve le droit de réclamer au Client, le retard ou défaut de paiement total d'un produit à l'expiration entraînera la suspension par la Société de toute nouvelle livraison de Produits until exécution de l'opération et le paiement par le Client :
- des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Société S.A. ci-dessus, à l'égard de ses clients, pour les retardataires, à raison du montant des dix points de pourcentage, le taux d'application à appliquer d'un jour, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1^{er} janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1^{er} juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'à un complet paiement des sommes dues ;
- des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Société S.A. ci-dessus, à l'égard de ses clients, pour les retardataires, ou montant Annuel susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement l'exposent sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire ;
- d'une clause pénale dont le montant sera égal à une somme correspondant à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ;
- des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Société S.A. ci-dessus, à l'égard de ses clients, pour les retardataires, et des dommages et intérêts que la Société S.A. ci-dessus, Les Produits restés impayés, et préjudice à sa charge les éventuels frais de recouvrement.

Toute contestation ou réclamation concernant les factures adressées par la Société au Client ne pourra, en tout état de cause, être examinée par la Société que si elle est réalisée par écrit dans les huit (8) jours suivant la réception de la facture contestée.

Les délais de livraison des Produits sont donnés de bonne foi et à titre indicatif et leur non-respect ne pourra en aucun cas entraîner le versement d'indemnités ni l'annulation des commandes par le Client. La livraison est toujours réputée faite dans les points de vente de la Société. Les expéditions sont réalisées en cas d'une participation aux frais de port sera demandée. Exceptionnellement dans le cas où les volumes expédiés ne sont pas conséquents, les distances de livraison restent raisonnables et la commande est supérieure ou égale à 1 500 euros HT, les expéditions pourront être franco de port, le client du transporteur chargé ultérieurement de la livraison, il appartient au Client d'anticiper la prise en compte du transport le bon état des Produits livrés. En cas d'absence ou de manquant, le Client devra :

- indiquer sur les documents de transport des réserves claires, significatives, précises et complètes, et
- confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) jours qui suivent la réception des Produits et adresser copie de ce courrier par ladite recommandée avec accusé de réception à la Société. En cas de non-respect de cette clause, le Client ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

La Société se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles accompagnées d'une facture distincte. Toute livraison partielle doit être considérée comme un acte de réfaction. Les clients ne sont pas autorisés à se prévaloir de l'absence du solde des Produits commandés pour effectuer le paiement des Produits livrés. L'agissement des Prestataires, les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif et ne constituent qu'un compte du moment où la commande a été validée par les parties. Ces indications de délai constituent pour la Société une estimation de la durée de l'exécution. Elles ne sont pas garanties. Toute absence d'exécution de la commande ne peut entraîner au profit du Client le paiement de quelque pénalité que ce soit. Toute Prestation du Conseil sera considérée comme exécutée dès lors que la Société remettra au Client le livrable visé par le Bon de Livraison. La Société ne s'engage pas à garantir la durée de la Prestation. S'agissant des Prestations d'installation et de maintenance, les parties procéderont à un contrôle de conformité de la Prestation sur la base du cahier des charges ou du cadre commercial et des éventuelles spécifications valdices.

La Réception sera formalisée par la signature d'un procès-verbal définissant clairement, en cas de défaut de nature à empêcher l'utilisation du matériel objet de la Prestation, la Société pourra à sa discrétion, soit fixer le défaut de conformité soit, (ii) reconnaître tout ou partie de la Prestation. Si la Société reconnaît tout ou partie de la Prestation, elle s'engage à effectuer, dans un délai d'une semaine, un nouveau service de maintenance. En l'absence d'un tel constat, l'absence d'un service de maintenance ne constitue pas un défaut de conformité. Dans l'hypothèse où l'établissement du procès-verbal de réception nécessite la présence du Client, si son représentant ne peut participer à la réception, la Société pourra, dans des délais raisonnables, le procéder à son absence, après avoir dûment constaté.

Les Produits voyagent aux risques et périls du Client, qui en prend livraison sous sa responsabilité, quel que soit le mode de transport ou le mode de règlement au prix. Il appartient au Client de vérifier lors de la réception la quantité, la qualité, le poids et les dimensions des Produits livrés et, en cas d'avarie, d'exercer les recours éventuels à l'encontre du transporteur conformément à ce qui est indiqué à l'article VI. En cas de livraison directe par la Société, le Client devra signaler les avaries ou défauts auprès du livreur.

Les journaux consignés sont repris à la valeur de consignation sous déduction de la redevance fixe appliquée par les câbleurs s'ils sont retournés en bon état, franc de port dans les agences de la Société, dans un délai de trois (3) mois à partir de la date de mise à disposition. Passé ce délai, il sera déduit de l' avoir de consignation un droit mensuel de location égal à 3 % de la valeur de consignation.

Les Produits vendus ne sont ni restitués ni échangés. A titre exceptionnel, et après accord préalable et écrit de la Société, un Produit pourra être repris, à condition d'être en parfait état, dans son emballage d'origine, et d'avoir été livré moins d'un mois après la date de livraison. Les Produits ne sont pas remboursés. Tout retour devra être fait, sous le sceau de l'Officiel, franco de port, avec indication des numéros et date de livraison et devra être accompagné d'une commande de compensation d'un montant équivalent à celui des Produits repris. Les reprises accouplées donnent lieu exclusivement à l'émision d'un ordre par la Société. Les Produits repris ne sont pas éligibles à la promotion. Les Produits repris sont remboursés proportionnellement aux frais occasionnés par les opérations de reprise: à partir de trois fois sera au moins égal à 10 % de la valeur de l'acquisition. Aucune reprise ne sera accouplée pour des Produits non stockés par la Société ou ayant fait

Objet d'une commande spécifique de la part de la Société auprès de ses propres fournisseurs, La Société, en sa qualité de distributeur, a pris toutes les dispositions pour recueillir auprès de ses propres fournisseurs les informations relatives à la pollution, l'environnement, le traitement ou le conditionnement des équipements électriques et électroniques, de veille et commencer à la traçabilité des documents permettant de s'assurer d'un respect par ses fournisseurs de leurs obligations en leur qualité de fabricants, et ce, dans l'optique d'un suivi informé des utilisateurs d'équipements électriques et électroniques. Par ailleurs, la Société tient à la disposition de ses clients les informations relatives aux solutions d'environnement et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.

En application des dispositions des articles 2367 et suivants du Code Civil, les Produits vendus demeurent la propriété de la Société jusqu'au complet paiement du prix, un principal et ses accessoires. Ne constituent pas des paiements au sens de la présente disposition la remise de traites ou de titres créant une obligation de payer. Jusqu'au complet paiement, les Produits livrés seront consignés en dépôt et le Client s'engage à les conserver de telle manière qu'ils ne puissent être confondus avec d'autres matériaux et à préserver intact le marquage d'identification. Dans tous les cas, le Client supportera des les livraisons, le risque des dommages que les Produits pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

[illegible][illegible]

À titre liminaire, le Groupe Rexel a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies qui intègre les dix principes universellement admis relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à l'éthique contre la corruption. La Société, en sa qualité de filiale du Groupe Rexel, a pris les engagements qui ressortent des guides, codes et principes d'éthique et de conformité applicables à l'ensemble des sociétés du Groupe Rexel, disponibles à l'adresse ethique.rexel.com. La Société dispose également d'une procédure de signalement d'actes, disponible à l'adresse www.rexel.com/signalement-ethique. Le Signé reconnaît avoir lu et compris les principes d'éthique et de conformité applicables à la Société et s'engage à respecter à minima les mêmes standards d'éthique et de conformité que la Société.

Exportations

Pour les Produits soumis à des restrictions commerciales, le Client s'engage à obtenir lui-même les autorisations requises, à justifier l'obtention, le cas échéant, et à fournir à la Société toutes les informations sur les intermédiaires et les destinataires des Produits. Les clients et co-détenteurs de droits commerciaux et d'exportation restent à la charge exclusive du Client sous INCOTERMS différents mentionnés sur l'offre de prix et la confirmation de commande. Le Client devra, sur demande de la Société, lui fournir dans les plus brefs délais toutes les informations relatives au client final, à la destination finale et à l'usage final des Produits fournis par la Société, ainsi que les résolutions existantes à l'exportation pour permettre aux autorités ou à la Société d'effectuer des vérifications en matière de contrôle des exportations. La Société sera en tout état de cause tenue de remplir ses obligations en matière de contrôle des exportations, y compris les obligations de diligence raisonnable, la contrainte impérative, relative au commerce national ou international, à l'importation ou à l'exportation, à des diligences douanères, des mesures d'embargo ou toutes autres sanctions, s'opposent ou contreviennent à la validité ou à l'exécution de ses obligations contractuelles. Le Client s'engage à respecter et à faire respecter dans le cas de transfert ou de cession à un tiers des produits fournis par la Société, les réglementations nationales ou internationales applicables relatives au contrôle des importations et des exportations (ou réexportations). Le Client garantit la Société l'absence de litige ou de contestation, de poursuites judiciaires ou autres tendant à l'insubordination du fait de la violation par le Client des obligations décrites ci-dessus. Le Client indemniser la Société pour tous dommages y afférents.

- respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux, le trafic d'influence et toutes autres infractions de probité ou pratiques interdites ;

- ne pas - ni autoriser de ses collaborateurs, salariés ou non, associés, représentants, agents, sous-traitants - offrir, solliciter, accepter, recevoir, directement ou indirectement, à titre de faveur, cadeau, avantage, promesse ou autre avantage indu, des fins d'accroissement ou d'entretien d'ao commercial, d'ao administratif, d'obtention de travaux ou d'avantages particuliers, consultant ou susceptible de constituer une pratique de corruption ou toute autre infraction de probité ou pratique interdite.

La Société se réserve le droit de réaliser chez le Client des audits sur le respect

des engagements pris aux termes de l'article XIII des présentes, et de demander au Client des attestations de conformité sur ces sujets. Tout manquement par le Client à ses engagements pris aux termes de l'article XIII des présentes, serait constitutif d'une faute grave susceptible de justifier la rupture de la relation commerciale, par la Société, sans préavis et sans indemnité pour le Client.

XIV.7. Garanties

Les garanties sur les Produits vendus par la Société et installés dans le cadre d'une Prestation sont celles données par les fabricants desdits Produits à l'exclusion de toute autre garantie. La Société transfère ainsi au Client les garanties du fabricant concernant les Produits IMA. Ces garanties sont valables sous réserve d'une installation et d'une utilisation conforme et normale des Produits et du respect des recommandations

du fabricant. La garantie est, en tout état de cause, exclue :

- L'absence d'un des Produits ou l'absence de leur adaptation à l'usage mentionné ;

- Les Produits, sauf si cette adaptation ou ce montage spécial a été expressément indiquée dans le commandé qui a été occupé par la Société et a été étiqueté sous la surveillance permanente de cette dernière ;

- Lorsque le Produit concerné par la garantie avait été démonté, modifié ou réparé ;

- Lorsque le dommage résulte d'un usage du Produit provoqué par un manque d'entretien ou de graissage, négligence, imprudence ou un usage du Produit non prévus ou acceptés par la Société, ou avec des marges de sécurité trop faibles. Dans le cas où la responsabilité de la Société serait établie, la Société ne sera pas tenue de rembourser la valeur du montage spécial de Produits, celui-ci sera simplement limité, au choix de la Société, à la réduction correspondant au prix HT, ou au remplacement gratuit des pièces reconnues contrairement déficientes. Le coût du transport et de la main d'œuvre ainsi que tout autre point de préjudice du Client restera à la charge

- Lors que le Produit a été vendu dans le cadre d'une opération de déstockage.

Pour bénéficier de la garantie dans les conditions définies par le fabricant, le Produit doit obéir aux deux critères suivants : une preuve d'achat, et ce dans le délai impair de son utilisation. En cas de remplacement d'un produit par un équivalent, le Produit de remplacement présentera des caractéristiques et fonctionnalités équivalentes.

L'usage des Produits commandés dans le cadre de la livraison n'est pas lié à un usage particulier. Les Produits commandés dans le cadre de la livraison sont garantis, donc, contre tout dommage causé par un défaut de fabrication ou de conception, mais non contre les dommages causés par un usage abusif ou par une mauvaise utilisation.

Pour ailleurs, le Client est seul responsable de la mise en œuvre des mesures de sécurité et des garanties raisonnables et appropriées telles que déterminées par le Client comme nécessaires ou requises pour protéger, contre toute cybermenace, son propre réseau informatique, ses systèmes, ses machines et ses données (collectivement, les « systèmes »), y compris les systèmes sur la base desquels le Client exécute ses activités. Les Produits et Prestations ne constituent pas de solutions de sauvegarde. Le Client et la garantie du fabricant ne couvrent pas la responsabilité des dommages au Client.

S'agissant des Produits, la Société intervient en qualité de distributeur et ne saurait en aucun cas :

- Le Client peut responsable de la définition des besoins du Client fait en termes quantitatifs que qualitatifs. Toute information, conseil, préconisation, aide technique est faite par le tiers indicé et il ne saurait engager la responsabilité de la Société. Les modifications des besoins du Client sont de la responsabilité du Client lui-même, lui appartenant en conséquence de procéder, ou faire procéder par un tiers qualifié et spécialisé de son choix, préalablement à sa commande, à une analyse détaillée de ses besoins et de ses objectifs ;
- Le tiers indicé ne se décharge des caractéristiques techniques, des dimensions, des poids, des performances, des spécifications de fonction et, plus généralement, de toutes caractéristiques techniques des Produits indiquées dans les catalogues prospectus, livres, imprimés publicitaires émanant de la Société.
- Les modifications des besoins du tiers indicé et peuvent être modifiées à tout moment de ses activités.

- être réputée responsable de la maîtrise d'œuvre du projet dans lequel les Produits fournis par ses soins sont destinés à s'insérer ;
- être tenue pour responsable de l'installation des Produits commandés ou en cas d'usage anormal ou de sinistre résultant du non-respect des normes, règles et/ou instructions d'installation ou d'utilisation desdits Produits. Les Clients sont tenus de prendre connaissance des notices des fabricants et/ou de toute autre information jointe ou portée sur le Produit ou son emballage. L'installation des Produits est réalisée sous l'entière responsabilité du Client. Si nécessaire, il doit se rapprocher de son fournisseur.

S'agissant des Prestations, toutes les Prestations offertes par le Client à la Société sont réalisées sur la base et conformément aux instructions, informations et besoins communiqués par le Client, et, le cas échéant, conformément au cahier des charges et/ou l'offre commerciale convenu par écrit entre le Client et la Société. Le Client reconnaît que l'exécution des Prestations par la Société dépend de nombreux éléments du contenu et de la qualité des éléments précis fournis par le Client pendant toute la durée de réalisation des Prestations au titre de son devoir de collaboration. A défaut de réalisation par le Client des éléments précis, de la fourniture de documents et d'informations de la Société, la Société ne pourra pas garantir la réalisation des Prestations, et le Client reconnaît qu'il ne pourra exiger, au prix des Prestations, d'indemnité des réponses ou du résultat des données d'exécution, les pertes et mortalités du paiement des Prestations sans préjudice de la mise en œuvre par la Société des dispositions de l'article XII. La Société est tenue à une obligation de moyen s'agissant des Prestations et s'engage à apporter tout le soin possible pour leur réalisation. La Société n'intervient que pour les Prestations initialement convenues entre les parties.

La Société ne sera en aucun cas responsable du préjudice ou des dommages matériels et/ou indirects, tels que perte de chiffre d'affaires, de clientèle ou d'image, pénalités de retard, casses ou clients. En tout état de cause, si la responsabilité de la Société devait être engagée du fait des Produits vendus ou utilisés, quelle que soit la cause du dommage ou sa nature, toute responsabilité ne pourra pas excéder le prix hors taxes facturé du Produit à l'origine du dommage. Si la responsabilité de la Société devait être engagée du fait des Prestations, sa responsabilité ne pourra pas excéder cinquante pourcent (50 %) du montant facturé au titre de la Prestation en cause.

Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable en cas d'inexécution totale ou partielle de l'une de ses obligations, si cette inexécution est due à la survenance d'un événement constitutif d'un cas de force majeure, présentant les caractères d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité définis par l'article 1218 du Code civil.

la jurisprudence française. De convention expresse, la grève du personnel de la Société ou de ses sous-traitants; le manque de personnel de la Société ou de ses sous-traitants notamment transporteurs routiers, les pannes et arrêts provisoires de travail du personnel de la Société ou de ses sous-traitants ainsi que les punitions constituant notamment des événements de force majeure. Le particulier utilisateur en cas de force majeure en informe l'autre par écrit dans les meilleurs délais et s'efforcera de tout mettre en œuvre pour réduire autant que possible les effets dommageables résultant de cette situation. En cas d'événement de force majeure la Société ou ses sous-traitants ne sont pas responsables et ne pourront être tenus pour responsables par la Société ou ses sous-traitants pour tout moyen les commandes affectées en respectant un délai de cinq jours ouvrés et ce, sans versement d'indemnité au Client.

Chaque Partie s'engage à respecter les dispositions du droit applicable, en particulier du libre de la loi Internationale et Libertes. En particulier, chaque Partie s'engage à :

- informer les personnes concernées de la loi ou des finalités et des moyens du traitement des données d'elles, obtenir leur consentement préalable si nécessaire et leur permettre d'exercer leurs droits ;
- mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité de ces données, à savoir leur confidentialité, leur intégrité et

A cet effet, la politique de protection des données à caractère personnel de la Société est disponible sur www.rexel.fr ou sur simple demande adressée à Rexel France SAS, 13 Boulevard Furl de Vaux, CS 00002 75888 Paris Cedex 17, ou par email à : donnees.personnelles@rexel.fr. Le Client s'engage à communiquer cette politique, selon le cas, à ses collaborateurs et partenaires commerciaux, et à communiquer sa propre politique à la Société, ses collaborateurs partenaires, ainsi qu'à toute personne concernée.

XVII.1. Dans le cas où la fourniture des Produits ou des Prestations incorpore des logiciels ou tout autre élément susceptible de faire l'objet d'une protection sous quelle que forme au titre d'un droit de propriété industrielle et intellectuelle appartenant à la Société ou à un tiers, le Client ne bénéficie sur lesdits logiciels et éléments que d'une licence d'utilisation non exclusive accordée à titre personnel, sans faculté de sous-licence ou de cession.

XVII.2. Dans le cadre des Prestations, la Société est susceptible de concevoir et développer des documents de nature technique, commerciale ou autre (notamment méthodes, urticles, plans, rapports, notes, logos, analyses, chartes, dessins, images, logos, plans, projets), inventions, créations, logiciels, méthodes, savoir-faire, informations confidentielles (ci-après les « Créations »). Tous les droits de propriété intellectuelle ainsi que les savoir-faire incorporés dans les Créations et les Prestations restent entièrement la propriété exclusive de la Société. En conséquence, la Société réserve ses droits de propriété intellectuelle, y compris les droits de brevet, de marque, de droit de savoir-faire, de droit de création, de droit de propriété intellectuelle, de droit de droit de la Société et/ou de la Client à l'occasion de la réalisation de la Prestation. En conséquence, le Client s'engage :

- A ne pas porter atteinte, de façon directe ou indirecte, aux droits de propriété de la Société et à ses intérêts légitimes;
- A maintenir en permanence les mentions de propriété et de droits d'auteur figurant sur les Créations et d'une manière générale de tout élément écrit remis par la Société au Client à l'occasion de la réalisation de la Prestation;
- A respecter les marques, logos, noms, sigles, coiffeurs, graphismes ou tout autre signe distinctif appartenant à la Société et à ne pas susciter une quelconque analogie dans l'esprit du public, à quelque fin que ce soit, et par quelque moyen que ce soit.

Par ailleurs, l'utilisation par la Société de tout logiciel ou progiciel pour l'exécution de ses missions n'implique aucun droit de propriété ni aucun droit d'utilisation sur ces logiciels ou progiciels au profit du Client.

XVII.3. Le Client reconnaît que la Société est autorisée à utiliser son nom et son logo en tant que référence commerciale.

Il appartient au Client de définir et de porter à la connaissance de la Société les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux Prestations réalisées dans son établissement par la Société afin que soit établie une analyse des risques et, le cas échéant, le plan de prévention. En particulier, il incombe au Client de doter les risques spécifiques liés à l'activité de l'établissement auxquels le personnel de la Société peut être exposé lors de l'exécution de sa mission, notamment les risques résultant d'une exposition à des rayonnements ionisants, matériaux, ouvrages et produits, d'agents biologiques, d'agents chimiques, d'agents physiques et d'agents dangereux, de agents biologiques, à une atmosphère confinée ainsi que le risque de noyade et de chute de hauteur, et d'indiquer les mesures de prévention propres pour y faire face.

utiliser la protection et la sécurité du personnel de la Société durant toute la durée de son intervention et d'informer la Société des lois et règlements applicables en matière de sécurité, de santé et d'environnement, de la réglementation en vigueur sur les sites et équipements du Client. Enfin, la Société déclare être garantie pour sa responsabilité civile professionnelle, auprès d'une compagnie d'assurance responsabilité civile professionnelle, pour tous les dommages qui pourraient être causés à la personne ou à la propriété du Client, à l'exception de la responsabilité civile professionnelle.

XIX. CONFIDENTIALITE

La Société reconnaît le caractère confidentiel des informations et documents de la partie nature auxquels il a eu accès à l'occasion de sa relation commerciale avec la Société et s'engage à son tour comme un acte de ses collaborateurs et de ses représentants à prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher leur divulgation.

L'ensemble des relations commerciales de la Société avec ses Clients est soumis au droit français.

DE CONVENTION EXPRESSE, TOUTES LES CONTESTATIONS CONCERNANT L'INTERPRÉTATION OU L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES, ET LA CESSATION DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES PARTIES, SERONT DE LA SEULE COMPÉTENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU LIEU DU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ AUQUEL IL EST FAIT ATTRIBUTION DE JURIDICTION, MÊME EN CAS DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE.

Les traites ou acceptations de règlement nonobstant toutes stipulations du lieu effectif de paiement, de même que les expéditions franco ne constituent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

6 RAISONS DE TRAVAILLER AVEC REXEL



Fiabilité



Proximité



Livraison



Expertise solutions



Personnalisation



Services

rexel.fr

Réseaux Rexel  &  ESPACE ELEC.

Textes, photos, caractéristiques techniques, DEEE HT et prix unitaires HT en Euros et hors DEEE non contractuels. Données à titre indicatif et susceptibles de modifications sans préavis, ils n'engagent REXEL France qu'après confirmation expresse. Pour plus d'informations, consultez votre agence ou connectez-vous sur notre site internet rexel.fr
REXEL France - 13, bd du Fort de Vaux - CS 60002 - 75838 Paris cedex 17

SAS au capital de 41 940 672 euros RCS Paris 309 304 616

© photos de couverture : adobe stock